

# NATURA 2000 *en mer* en Bretagne

... pour une gestion  
durable  
des milieux marins



**LA FRANCE,**  
UNE NATION MARITIME,  
CONSCIENTE DE  
SES RESPONSABILITÉS  
VIS-À-VIS DE LA MER



**LA BRETAGNE,**  
UNE EXTRAORDINAIRE  
DIVERSITÉ BIOLOGIQUE  
DU LITTORAL ET  
DES FONDS MARINS

Pendant longtemps, les océans et les mers ont été considérés comme des lieux de ressources inépuisables aux capacités de régénérescence illimitées, et des espaces de liberté où chacun pouvait agir comme bon lui semblait. Depuis une trentaine d'années, est apparue une réelle prise de conscience des menaces sur le milieu marin et sur la biodiversité marine, qui résultaient de telles pratiques.

La France dispose le long de son territoire métropolitain de près de 5 900 km de côtes et de 350 000 km<sup>2</sup> d'espace marin, qui abritent un patrimoine biologique important. **Consciente des responsabilités qui en résultent, la France s'est engagée au niveau international** : convention des Nations Unies sur le droit de la mer, convention OSPAR (Oslo-Paris) relative à la protection du milieu marin de l'Atlantique Nord-Est, et au niveau européen **mise en œuvre d'un réseau cohérent de sites Natura 2000 marins**.

La mer en Bretagne abrite un patrimoine naturel marin remarquable, avec des peuplements végétaux et animaux diversifiés et pour certains d'une grande originalité, et avec des espèces de mammifères et d'oiseaux menacés.

Cette richesse résulte notamment de la configuration particulière des côtes bretonnes baignées par la Manche et l'Atlantique, lieux d'une grande variété de morphologie, de sédiments, de courants et d'exposition à la houle et aux vagues. **Cette variété bien connue sur le littoral est également une grande caractéristique des fonds marins bretons.**

Le maintien de la biodiversité constitue en outre une nécessité pour un grand nombre d'activités dépendant de la qualité du milieu marin. La Bretagne a donc une importante responsabilité vis-à-vis d'une préservation de ce patrimoine riche et exceptionnel en France et en Europe.

page 2 et 3

- LES HABITATS MARINS
- LES ESPÈCES MARINES

page 4 ET 5

- LES PROJETS DE ZONES EN BRETAGNE

page 6 ET 7

- LES OISEAUX MARINS DE LA DIRECTIVE "OISEAUX" EN BRETAGNE
- NATURA 2000, DES BÉNÉFICES POUR LES ACTIVITÉS HUMAINES

page 8

- LA MISE EN ŒUVRE DE NATURA 2000 EN MER

## LE LONG DU LITTORAL BRETON ET SUR LES FONDS MARINS CÔTIERS, SEPT GRANDS TYPES D'HABITATS SONT RECONNUS D'INTÉRÊT EUROPÉEN :

Les **BANCS DE SABLE À FAIBLE COUVERTURE PERMANENTE D'EAU MARINE** : cet habitat comprend notamment les herbiers à zostère marine [●] et certains bancs de maërl [●●].

Les **RÉCIFS** : cet habitat regroupe l'ensemble des fonds rocheux, dont certains sont soumis au jeu des marées. Il regroupe des milieux d'une grande valeur soit par leur diversité (tels que les forêts de laminaires [●●●]) et les champs de blocs), soit par leur originalité et leur rareté (tels que les récifs d'hermelles, agrégation de tubes de sable et de fragments coquilliers construits par des vers).

Les **GRANDES CRIQUES** et les **BAIES PEU PROFONDES** : cet habitat inclut les vasières toujours submergées, qui accueillent des groupes d'espèces rares et sont des nurseries pour de nombreux poissons et crustacés. C'est également dans cet habitat qu'ont été classés les principaux bancs de maërl [●●] en Bretagne.

Les **ESTRANS SABLEUX OU VASIÈRES EXONDÉES À MARÉE BASSE** : la zone de balancement des marées, lorsqu'elle est formée de sables ou de cailloutis et de galets, peut abriter des herbiers à zostère naine et des zones de sables mobiles.

Les **GROTTES MARINES** : creusées dans des falaises, elles sont sous l'influence des marées. Leur entrée émerge à marée basse mais leur fond creusé de vasques ou de cuvettes peut rester immergé. Elles abritent des espèces rares.

Les **ESTUAIRES** : espaces de transition entre terre et mer, ils peuvent abriter des herbiers à zostère naine et héberger des populations résidentes ou migratrices d'oiseaux et de poissons.

Les **LAGUNES CÔTIÈRES** : ces étendues d'eau, en liaison avec la mer soit par un chenal soit par percolation, constituent en particulier un milieu nourricier important pour l'avifaune.



### LES HERBIERS DE ZOSTÈRES [●]

Ces véritables prairies sous-marines sont constituées non pas par des algues mais par des plantes qui fleurissent : les zostères. Les herbiers forment des habitats très riches en vie végétale et animale. Les sédiments fins déposés au pied des zostères sont mis à profit par toute une faune qui soit s'y enfouit soit s'y nourrit. Les zostères sont elles-mêmes utilisées comme nourriture et surtout comme support et zone de refuge par de nombreuses espèces, depuis les seiches ou les hippocampes jusqu'aux juvéniles de soles ou de turbots.

### Quelques exemples

#### LE MAËRL [●●]

Constitué d'une accumulation d'algues calcaires rouges, il forme des bancs de surface très variable

(de quelques m<sup>2</sup> à quelques km<sup>2</sup>), composés soit de maërl vivant et mort, soit uniquement de fragments morts. Le maërl constitue l'un des habitats marins les plus riches et diversifiés d'Europe. La structure des algues calcaires offre de nombreux supports pour des espèces végétales ou animales fixées. Elle est également une source d'abri pour de nombreux crustacés, mollusques, ou poissons... Les bancs de maërl sont à la fois des zones de préservation d'espèces rares, des zones de nurseries d'oursins, d'ormeaux, de coquilles Saint-Jacques, et des zones sources de nourriture pour des crustacés ou des poissons.



#### LES FORÊTS DE LAMINAIRES [●●●]

Présentes sur fonds rocheux, jusqu'à la limite des basses mers de vives-eaux jusqu'à des profondeurs de 30 mètres, elles forment de véritables « forêts » denses et étendues, offrant une multitude de niches écologiques pour d'autres algues et de nombreux animaux fixés ou mobiles. Parmi ces derniers, les forêts de laminaires abritent divers mollusques, crustacés ou poissons d'intérêt commercial, de manière soit permanente (ormeaux, étrilles, coques) soit passagère (araignées, tourteaux, bars).

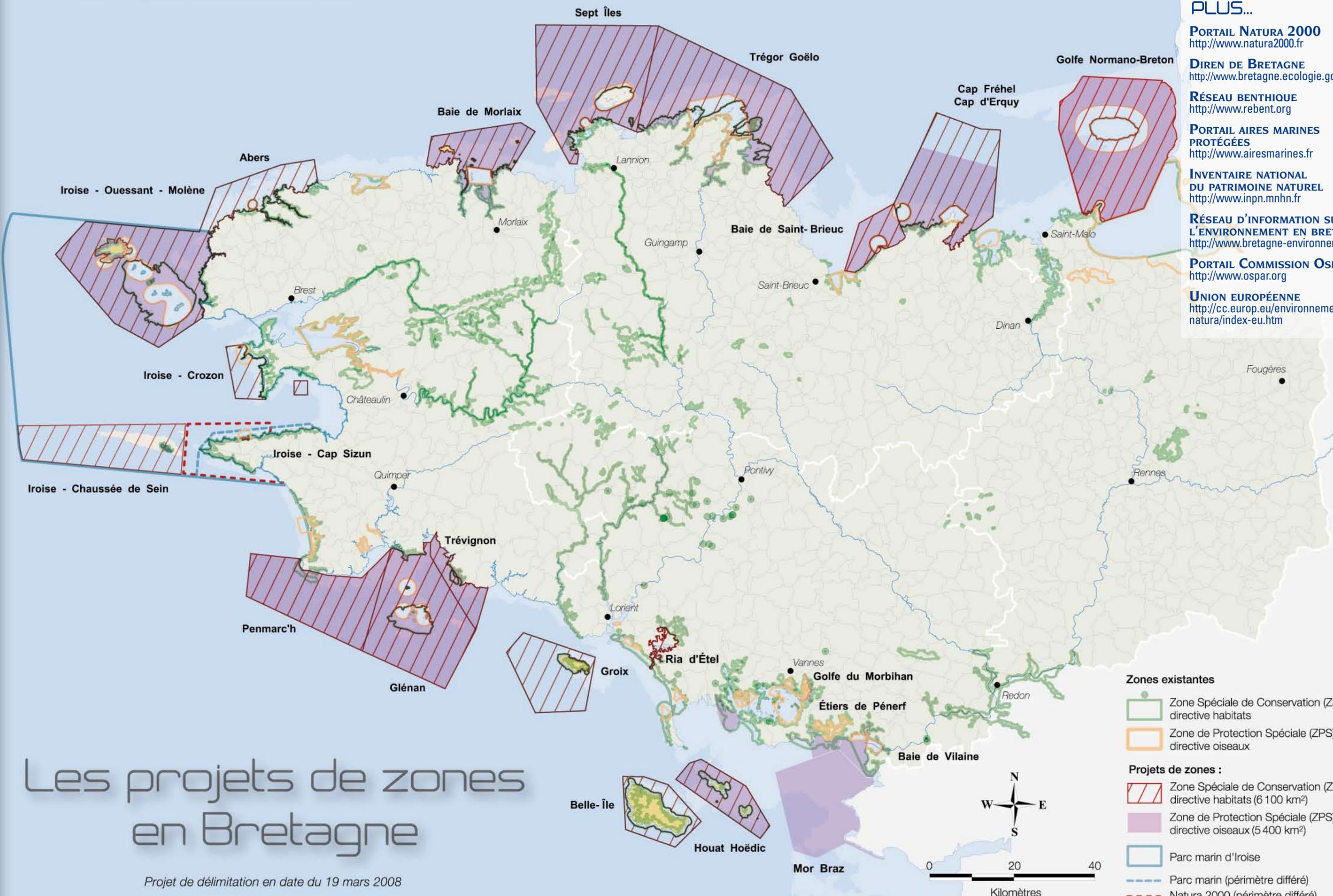


## ... ET LES ESPÈCES MARINES

La directive «Habitats» concerne aussi la protection de 10 espèces marines en Bretagne.

Élargir le réseau Natura 2000 en mer contribuera à une meilleure prise en compte des exigences écologiques du grand dauphin, du phoque veau marin, du phoque gris et du marsouin, espèces emblématiques des côtes bretonnes, ainsi que de la loutre. Concernant les poissons migrateurs – aloses, lamproies et saumon atlantique – Natura 2000 en mer viendra en complément des sites terrestres de Natura 2000, qui intègrent les zones de reproduction en rivière de ces espèces.





## POUR EN SAVOIR PLUS...

**PORTAL NATURA 2000**  
<http://www.natura2000.fr>

**DIREN DE BRETAGNE**  
<http://www.bretagne.ecologie.gouv.fr>

**RÉSEAU BENTHIQUE**  
<http://www.rebent.org>

**PORTAL AIRES MARINES PROTÉGÉES**  
<http://www.airesmarines.fr>

**INVENTAIRE NATIONAL DU PATRIMOINE NATUREL**  
<http://www.inpn.mnhn.fr>

**RÉSEAU D'INFORMATION SUR L'ENVIRONNEMENT EN BRETAGNE**  
<http://www.bretagne-environnement.org>

**PORTAL COMMISSION OSPAR**  
<http://www.ospar.org>

**UNION EUROPÉENNE**  
<http://cc.europ.eu/environnement/natura/index-eu.htm>

Sources : DIREN, IGN, AAMP.

## Zones existantes

-  Zone Spéciale de Conservation (ZSC) directive habitats
-  Zone de Protection Spéciale (ZPS) directive oiseaux

## Projets de zones :

-  Zone Spéciale de Conservation (ZSC) directive habitats (6 100 km<sup>2</sup>)
-  Zone de Protection Spéciale (ZPS) directive oiseaux (5 400 km<sup>2</sup>)
-  Parc marin d'Iroise
-  Parc marin (périmètre différé)
-  Natura 2000 (périmètre différé)

# Les projets de zones en Bretagne

Projet de délimitation en date du 19 mars 2008



0 20 40  
Kilomètres

# LES OISEAUX MARINS DE LA DIRECTIVE "OISEAUX" EN BRETAGNE

## L'EXTENSION DES ZONES DE PROTECTION SPÉCIALE EN MER

visé à prendre en compte en particulier **les oiseaux qui utilisent le milieu marin pour une part significative de leur cycle**. Ont ainsi été intégrées les zones d'alimentation des oiseaux marins nicheurs et les zones utilisées par les oiseaux marins hivernants, et ce pour la quarantaine d'espèces régulièrement observées en Bretagne. Pour les oiseaux migrateurs, la responsabilité de protection est partagée avec bien d'autres États.



## LE PUFFIN DES BALÉARES

Cet oiseau marin de 80 à 90 cm d'envergure niche exclusivement aux îles Baléares et visite les eaux de l'Atlantique nord de juin à octobre. **Ce puffin, dont la moitié de sa population mondiale hiverne sur les côtes françaises, est fortement menacé.**

## LA STERNE DE DOUGALL

Cette sterne d'environ 75 cm d'envergure **se reproduit exclusivement sur les côtes bretonnes**, de préférence sur les îlots marins peu élevés. En hiver, elle rejoint les côtes de l'Afrique de l'Ouest.



## L'OCÉANITE TEMPÊTE

La Bretagne accueille **plus des trois quarts des effectifs nicheurs français** du plus petit et du plus léger des oiseaux marins (moins de 40 centimètres d'envergure et seulement 25 grammes). Cette espèce ne vient à terre que la nuit, en période de reproduction. En hiver, l'océanite tempête quitte nos côtes pour se rendre principalement au large de l'Afrique du Sud.



## NATURA 2000, DES BÉNÉFICES POUR LES ACTIVITÉS HUMAINES

### GRAND ATOUT POUR LA BRETAGNE,

LA MER EST LE LIEU DE TRÈS NOMBREUX USAGES ET ACTIVITÉS, QUI SERONT PRIS EN COMPTE DANS LA MISE EN ŒUVRE DE NATURA 2000.

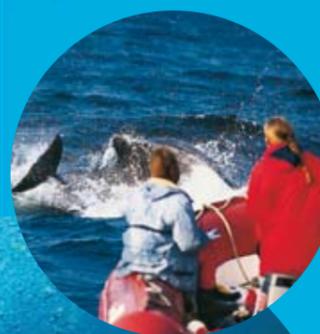
La PÊCHE PROFESSIONNELLE se caractérise en Bretagne par une grande diversité de métiers et d'outils, et donc de captures (poissons, crustacés, coquillages, goémons, ...). **La gestion de la ressource est primordiale pour l'avenir de la pêche.**

La PÊCHE DE LOISIRS, tradition profondément ancrée dans la culture régionale, revêt elle aussi une grande diversité de pratique : pêche à pied ou à la ligne, pêche sous-marine, ... **Sa pérennité nécessite une gestion durable des écosystèmes marins.**

Le TOURISME, première valeur ajoutée de la région, est étroitement lié à la présence de la mer et aux activités qu'elle permet : activités balnéaires, nautisme, plongée, observation des oiseaux, ...

**Ces pratiques sont tributaires d'une bonne qualité de l'environnement marin.**

La Bretagne est la première région pour la production conchylicole, activité présente sur de vastes secteurs d'estran, et **très fortement dépendante de la qualité des milieux littoraux.**



# NATURA 2000 *en mer*

LA MISE EN ŒUVRE DE NATURA 2000 EN MER  
UNE DÉMARCHE PARTENARIALE SUR  
LA BASE DES CONNAISSANCES SCIENTIFIQUES.

Données scientifiques concernant les habitats marins,  
les mammifères, les poissons, les oiseaux marins



PROJET DE ZONE  
Directive « Habitats »  
Zone Spéciale  
de Conservation (ZSC)



PROJET DE ZONE  
Directive « Oiseaux »  
Zone de Protection  
Spéciale (ZPS)



Désignation  
des zones



Concertation  
avec l'ensemble  
des usagers  
Consultation  
des communes



Réseau Natura en mer



- Un comité de pilotage : une instance de travail pour les partenaires
- Un document d'objectifs : un plan de gestion concerté
- Des notices d'incidences : des études d'impact spécifiques pour tout projet significatif

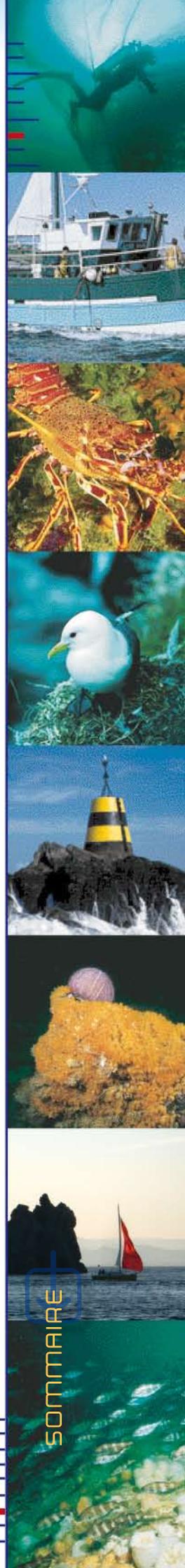
Natura 2000 en mer doit promouvoir une concertation de qualité avec les acteurs locaux, pour à la fois préserver la diversité biologique et contribuer au développement durable des activités et des usages sur les espaces marins.



Direction régionale de l'environnement  
BRETAGNE

Crédits photographiques

Couvertures : ©Yves Gladu, ©Érick Deroost / page 2 : ©Yves Gladu,  
©Maison de la Baie • Le Vivier-sur-Mer / page 3 : ©Yves Gladu / page 6 : ©Yvon Toupin,  
©Yannick Chérel • Bretagne Vivante, ©Hervé Ronné • Bretagne Vivante, ©Aurélien Audevard /  
page 7 : ©Yves Gladu, ©Anne-Lise Poeys, ©Maison de la Baie • Le Vivier-sur-Mer.



SOMMAIRE